

## PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 31 OCTOBRE 2025

Date de convocation	17 octobre 2025
Membres titulaires en exercice	68
Présents	11
Votants	11
Pour : 11 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept octobre à quatorze heures, le Comité Syndical dûment convoqué, n'a pu se réunir car le quorum n'a pas été atteint.

Au vu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

L'an deux mille vingt-cinq, le trente-et-un octobre à quatorze heures, le Comité Syndical réuni au siège de Valor'Aisne à Laon a donc délibéré valablement sans condition de quorum sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

**Madame Lisiane DESCAMPS est élue secrétaire de séance.**

### Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

<b>Département de l'Aisne</b> <b>Titulaires</b> BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	<b>Suppléants</b> BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZELICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
<b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique	<b>Suppléant</b> MUZART Hervé
<b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie	<b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent
<b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>

LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
<b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	<b>Suppléants</b> ANDRE Francis, BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice
<b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	<b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie
<b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc	<b>Suppléants</b> BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand
<b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme	<b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, GALLOT Pascal
<b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, Alain COLPART	<b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc
<b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> SOLARI Sébastien, SIMEON Julien	<b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian
<b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRIY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEI Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	<b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie
<b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	<b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
<b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	<b>Suppléants</b> CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
<b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian	<b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
<b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël	<b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
<b>Les Portes de la Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b> LORIETTE Monique	<b>Suppléant</b> HENNEQUIN Thomas

### **Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Madame Marie-Françoise BERTRAND, Madame Jocelyne DOGNA, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Madame Carole RIBEIRO, Monsieur Dominique CANTOT, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Bernard GREHANT, Monsieur Julien SIMEON

**Participaient à la séance au titre des services :** Carole LE BRETON, Daniel CACIC.

## **1. Procès-Verbal du Comité Syndical du 04 juillet 2025.**

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité l'adoption du procès-verbal de la séance du 04 juillet 2025.

## **2. Finances.**

### **2.1. Décision Modificative Budgétaire n° 2.**

Monsieur le Président informe que la Décision Modificative Budgétaire n° 2 est présentée en même temps que la délibération suivante, dans la mesure où elle permet de financer l'objet du protocole transactionnel.

## **3. Engagements juridiques.**

### **3.1. Approbation du protocole transactionnel avec la société VALNOR (mandataire du groupement VALNOR/FBI BIOME) dans le cadre du marché public n°19-34 relatif à l'exploitation de l'EcoCentre "La Tuilerie" à Grisolles et autorisation donnée au Président pour sa signature.**

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical des modalités du Protocole Transactionnel qui sont les suivantes :

- Régularisation des prestations complémentaires réalisées par VALNOR, pour un coût total de 79 329,48 € hors taxes (Gestion des eaux pluviales pour 15 000 € HT, travaux de consolidation de la digue C3 pour 32 195,22 € HT et déplacement et maintenance des caméras AGECE : 32 134,26 € HT) ;
- Traitement des eaux pluviales exceptionnelles en 2024.

Cette délibération ainsi que la délibération précédente (Décision Modificative Budgétaire n°2) n'appellent à aucune observation et sont adoptées à l'unanimité des membres du Comité Syndical.

### **3.2. Approbation de l'avenant n°4 au marché public d'exploitation du quai de transfert et de l'ISDND de l'EcoCentre « La Tuilerie ».**

Monsieur le Président informe que les membres de la Commission d'Appel d'Offres se sont réunis vendredi 03 octobre 2025 pour approuver cet avenant n° 4 qui a pour objet d'actualiser le Plan Pluriannuel de Gros Entretien Renouvellement (GER) afin d'y inscrire les opérations de maintenance lourde du moteur de cogénération à l'échéance des 70 000 heures de fonctionnement, pour un coût de 78 110,25 € HT.

Cette délibération n'appelle aucune observation et est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Syndical.

### **3.3. Marché n° 25-09 relatif à la fourniture et la livraison de titres restaurant et de cartes cadeaux pour les agents de Valor'Aisne.**

Monsieur le Président invite Monsieur CACIC à présenter cette délibération.

Monsieur CACIC indique aux membres du Comité Syndical que trois entreprises ont remis une offre pour les deux lots du marché : EDENRED France, UP et SWILE.

La Commission d'Appel d'Offres réunie vendredi 03 octobre 2025 a décidé d'attribuer la fourniture et livraison de titres restaurant dématérialisés (lot 1) à la société EDENRED et la fourniture et livraison de cartes cadeaux multi enseignes dématérialisées (lot 2), à la société UP COOP.

Cette délibération n'appelle aucune observation et est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Syndical.

### **3.4. Avenant n° 1 au marché n°23.14 relatif à la mise à disposition de contenants, au conditionnement, à l'enlèvement et au traitement de déchets d'amiante lié collectés dans les collectivités du département de l'Aisne.**

Monsieur le Président rappelle les modalités du marché n° 23-14 : la mise à disposition de contenants homologués, le conditionnement, l'enlèvement et le traitement des déchets d'amiante lié collectés dans les collectivités du département de l'Aisne.

L'avenant n° 1 a pour objet de laisser la possibilité aux collectivités de collecter les déchets d'amiante de manière ponctuelle et organisée sur un site privé désigné par la collectivité concernée. Les points de collecte pourront être soit des déchetteries, soit des sites privés partenaires à Valor'Aisne ou des sites privés partenaires des collectivités.

Cette délibération n'appelle aucune observation et est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Syndical.

#### **4. Exploitation.**

##### ***4.1. Candidature à l'Appel à projets CITEO « Mesures d'accompagnement pour la collecte des emballages et papiers graphiques ».***

Monsieur le Président informe que deux collectivités, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et la Communauté de Communes de la Thiérache Sambre et Oise, ont répondu favorablement à l'Appel A Projet (AAP) de CITEO et précise que cet AAP est renouvelé chaque année.

Cette délibération n'appelle aucune observation et est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Syndical.

#### **5. Economie Circulaire - Communication.**

##### ***5.1. Convention partenariale avec le GIP FORINVAL dans le cadre du projet CoMReVa (Compétences et métiers du recyclage et de la valorisation).***

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical d'avoir été sollicité par le centre de formation AFPA dans le cadre du projet CoMReVa (Compétences et métiers du recyclage et de la valorisation), visant à sensibiliser les jeunes aux enjeux du recyclage industriel et à favoriser leur insertion dans ces métiers d'avenir.

Valor'Aisne souhaite prévoir, dans le cadre de ce projet, de relayer les informations et événements du projet, de participer à certaines des actions proposées, d'ouvrir les portes de ses installations de traitement aux élèves et apprenants des CMQe, de partager des ressources et outils de sensibilisation et d'inviter les CMQe aux événements qui présentent un intérêt pour le réseau.

Monsieur le Président précise que cette convention est valable pour une durée d'un an, et renouvelable pour la durée du projet, soit jusqu'au 31 décembre 2028.

Cette délibération n'appelle aucune observation et est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Syndical.

##### ***5.2. Rapport d'activité 2024.***

Monsieur le Président sollicite Madame LE BRETON pour présenter le rapport annuel 2024.

Madame LE BRETON informe les membres du Comité Syndical des chiffres clés :

- 269 066 tonnes de déchets ménagers ont été traités par le Syndicat en 2024 ;
- 134 427 tonnes collectées en porte-à-porte ;
- 134 639 tonnes collectées en déchetteries.

Ces déchets ont été répertoriés selon différents modes de valorisation :

- 51 413 tonnes en valorisation matière ;
- 40 433 tonnes en valorisation organique ;
- 59 542 tonnes en valorisation énergétique ;
- 18 627 tonnes en valorisation matière et/ou énergétique ;
- 99 051 tonnes en stockage.

Madame LE BRETON détaille ensuite les quantités des différents flux collectés en porte-à-porte :

- 31 527 tonnes d'emballages dont 21 397 tonnes qui partiront en valorisation matière ;
- 6 214 tonnes de déchets verts ;
- 96 638 tonnes d'OMR dont :
- 43 853 tonnes qui seront traitées en valorisation énergétique,
- 52 785 tonnes qui seront traitées en installation de stockage de déchets non dangereux,
- 9 432 tonnes de refus de tri.
- 48 tonnes d'encombrants qui partent directement en installation de stockage de déchets non dangereux avec la part des OMR, ce qui représente :
- 1378 tonnes de refus de compostage ;

- 7382 tonnes de matériaux de recouvrement ;
- 66 903 tonnes de stockage.

Elle détaille ensuite les quantités collectées en déchetterie :

- 28 887 tonnes d'encombrants ;
- 35 413 tonnes de déchets verts ;
- 29 174 tonnes de gravats ;
- 11 562 tonnes de bois ;
- 2 997 tonnes de cartons et papiers ;
- 3 663 tonnes de ferrailles ;
- 18 498 tonnes en filière REP ;
- 4 445 tonnes d'autres flux.

Madame LE BRETON fait ensuite le point sur les chiffres clés concernant le tri en 2024 :

- 29 221 tonnes traitées par les centres de tri d'Urvillers et Villeneuve-Saint-Germain ;
- 2 209 tonnes gérées par des centres de tri externes ;
- Soit un total monoflux trié de 31 527 tonnes, ce qui représente un ratio départemental de 61,6 kg/hab (+ 2 % par rapport à 2023).

Madame LE BRETON évoque la répartition des déchets ayant bénéficié du transfert :

- 17 133 tonnes de déchets triés ;
- 81 537 tonnes de déchets éliminés ;
- 9 432 tonnes de refus de tri.

Puis la valorisation énergétique :

- 47 975 tonnes (- 6,2 % par rapport à 2023).
- 43 853 tonnes d'OMR ;
- 4 122 tonnes de refus de tri.

Puis le stockage : 99 051 tonnes (- 1,5 % par rapport à 2023).

Puis la répartition des modes de traitement :

- 37 % de stockage ;
- 22 % de valorisation énergétique ;
- 19 % de valorisation matière ;
- 15 % de valorisation organique ;
- 7 % de valorisation matière et/ou énergétique.

Madame LE BRETON présente ensuite les chiffres clés du budget 2024 :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 46 433 618 € HT ;  
 Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3 768 443 € HT ;  
 Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 49 582 833 € HT ;  
 Les recettes d'investissement s'élèvent à 5 981 436 € HT.

La contribution par habitant pour 2024 est de 62,35 € HT (+ 4 % par rapport à l'année 2023).

Monsieur le Président remercie Madame LE BRETON pour sa présentation du rapport annuel 2024.

Cette délibération n'appelle aucune observation. Les membres du Comité Syndical prennent acte de la présentation de ce rapport annuel.

## **6. Questions diverses.**

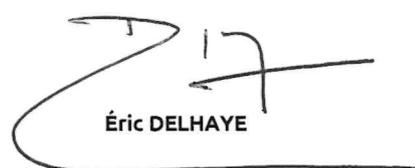
L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 15h15.

Le Secrétaire de séance



Lisiane DESCAMPS

Le Président



Éric DELHAYE